

MINESEC-DECC

DUREE :1H30

Coef. :1

BEPC

Session :2013

EPREUVE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE

Le candidat traitera toutes les questions.

I : Définissez : Consul, hampe. (1ptx2=2pts)

II : Notions de base et symboles nationaux.

- 1) Le Cameroun est-il une nation ? Justifiez votre réponse. (0,5ptx2=1pt)
- 2) Donnez deux emblèmes de l'Etat camerounais ? (0,5ptx2=1pt)

III : Les principaux organes constitutionnels de l'Etat camerounais :

- 1) Citez deux services du Cabinet civil de la Présidence de la République. (1x2=2pts)
- 2) Donnez deux commissions de l'Assemblée Nationale. (0,5ptx4=2pts)
- 3) Quelles sont les principales phases d'une procédure pénale ? (0,5ptx4=2pts)

ETUDE DE CAS

Texte :

Le peuple camerounais est souverain. Il exerce sa souveraineté par les députés qu'il élit. La proclamation des résultats des élections législatives confère aux députés leur qualité de représentants du peuple

Les élections législatives qui permettent de désigner les représentants du pouvoir législatif constituent l'un des événements politiques majeurs. En élisant leurs députés, les électeurs doivent choisir les candidats capables de s'élever au dessus des intérêts égoïstes ou tribaux pour faire triompher l'intérêt général.

Les députés ont un mandat de cinq ans. Toutefois, leur mandat peut être prolongé par le Président de la République. Les députés de l'Assemblée Nationale sont rééligibles. Leur mandat commence le jour de l'ouverture de la session ordinaire qui suit le scrutin.

G. Mathieu et al, Instruction Civique, Les éditions africaines, Douala, 1986, P.35.

Questions :

- 1) Définissez : député (2pts)
- 2) Quels sont les différents types de session parlementaire ? (2pts)
- 3) a- Quelle est la durée du mandat d'un député ? (1pt)
b- Comment appelle-t-on cette durée ? (1pt)
- 4° Quel risque court un député lorsqu'il viole la loi ? (4pts)